



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MARS 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le vendredi 22 mars 2024.

Etaient présents : GIRARD Serge, Président, DUBOCAGE Kévin, 2^{ème} Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3^{ème} Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4^{ème} Vice-Présidente, NIEPCERON Hervé, 5^{ème} Vice-Président, JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président, ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau, SOLINAS Christian, 2^{ème} membre du bureau, PAUMELLE René, 3^{ème} membre du bureau, VANIER Pascaline, 4^{ème} membre du bureau

Excusés :

- M. VANDERMEERSCH Aldric, 8^{ème} Vice-Président,
- Mme. BRULIN Corinne, 7^{ème} Vice-Présidente,

Pouvoir de :

- M. CARLIERE Frédéric, 1^{er} Vice-Président à M. ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau,
- M. FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président à M. JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	10
Quorum	8
Nombre de votants	12

Délibération n° B009/2024

OBJET : ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL AU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE GODERVILLE

OBJET : ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL AU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE GODERVILLE

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant que la Communauté de Communes Campagne de Caux a en charge la gestion de la piscine Communautaire Plein Ciel à Goderville ;

Considérant la demande du centre d'incendie et de secours de Goderville pour avoir un créneau le samedi après-midi à la piscine, pour les entraînements des sapeurs-pompiers ;

Il est nécessaire d'établir une convention de mise à disposition de la piscine Communautaire Plein Ciel au centre d'incendie et de secours de Goderville.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** la convention de mise à disposition de la piscine Communautaire Plein Ciel au centre d'incendie et de secours de Goderville;
- **DE DESIGNER** le Président pour signer la convention de mise à disposition de la piscine Communautaire Plein Ciel au centre d'incendie et de secours de Goderville.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE